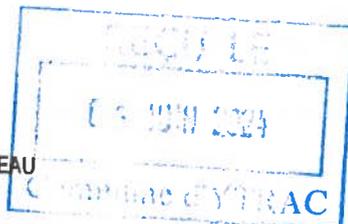


PÔLE APPUI TERRITORIAL
DIRECTION DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Service Education et Jeunesse
Affaire suivie par : Nadine Pechuzal / Martène CARTEAU
Tél. : 04.71.46.21.03 / 04.71.46.22.74
Email : chequierpasscantal@cantal.fr



D24PADT03200



Aurillac, le 28 mai 2024

Madame le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer de la reconduction, pour la **saison 2024/2025**, du chéquier Activités PASSCANTAL en direction des jeunes cantaliens âgés de 3 à 17 ans (soit 20 000 bénéficiaires nés entre le **1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2021**).

Ce dispositif consiste à mettre à leur disposition, à partir du **17 Juin 2024**, un nouveau chéquier de réductions vendu au prix de **8 €** pour des activités culturelles, sportives ou de loisirs, pour une valeur de **100 €**.

Une information sera communiquée aux écoles primaires, aux collèges et aux lycées avant la fin de l'année scolaire.

Je souhaiterais néanmoins, comme l'année dernière, que les jeunes et leurs familles puissent avoir accès à ces informations au sein des communes et communautés de communes. C'est la raison pour laquelle je me permets de vous adresser, les éléments suivants :

- 1 affiche et 1 flyer explicatif sur le dispositif pour les futurs utilisateurs,
- 1 bon de commande du chéquier.

Si vous souhaitez obtenir des documents en nombre ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Guichet Unique Jeunesse en composant le 04 71 46 21 03.

Les jeunes ou leurs familles pourront se procurer ces documents sur le site du Conseil départemental ou auprès du Guichet Unique Jeunesse.

J'attire votre attention sur le fait qu'afin de faciliter l'accès des familles à ce chéquier, la commande et le paiement sont possibles sur le site cantal.fr.

Je vous remercie par avance de votre précieuse collaboration.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental,


Bruno FAURE